

N°129- 2012 - Rédaction Contact : drennes@onisep.fr
ONISEP BRETAGNE – 1A Quai Dujardin – CS11116 – 35011 RENNES – TEL : 02 99 25 18 00

ETUDES MEDICALES ET PARAMEDICALES
Formations accessibles par concours à l'issue de la PACES (première année commune aux études de santé)
ou sur concours ouvert aux élèves de terminale
A la rentrée 2012

Enquête effectuée en novembre 2012

Info Éclair n°129
Date : 3 décembre 2012

A la rentrée 2012 : Etudes médicales et paramédicales :
Formations accessibles par concours à l'issue de la PACES (première année commune aux études de santé)
ou sur concours ouvert aux élèves de terminale bacheliers

ACADEMIES	Médecine	Odontologie	Maïeutique (sage-femme)	Pharmacie	Kinésithérapie			Ergothérapie		Psycho motricité		Manipulation électroradiologie médicale (DE ou DTS)	
					PACES	L1 STAPS ou Sciences	Post-Bac	PACES ou L1	Post-Bac	PACES	Post-Bac	PACES ou L1	Post-Bac
- : pas préparé dans l'académie	PACES	PACES	PACES	PACES	PACES	L1 STAPS ou Sciences	Post-Bac	PACES ou L1	Post-Bac	PACES	Post-Bac	PACES ou L1	Post-Bac
AIX MARSEILLE	X	X	X	X	X				X	X* ₁	X	X	X* _{1bis}
AMIENS	X	-	X	X	X* ₂	X* ₂		-	-	-	-		X
BESANCON	X	-	X	X	X			X* _{23bis}		X* _{23bis}	-		X
BORDEAUX * ₃	X	X	X	X	X* _{3bis}		X* _{3bis}	X		X		X* _{3ter}	X* _{3ter}
CAEN	X	-* ₄	X	X			X		X	-	-		X
CLERMONT FERRAND	X	X	X	X			X* ₅		X	-	-		X
CORSE	X* ₆	X* ₆	X* ₆	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRETEIL	X	-	-	-	X* ₇	X* ₇	X* _{7bis}	X* _{7ter}	X	-	-		X
DIJON	X	-* ₈	X	X	X			X* _{23bis}		X* _{23bis}			X
Guadeloupe Guyane Martinique	X* ₉	X* ₉	X	-	X			* ₉		* ₉			X
GRENOBLE	X	-* ₁₀	X	X	X* ₁₀	X* ₁₀		* ₁₀		-	-	X	X
LILLE	X	X	X	X	X* ₁₁	X* ₁₁	X* ₁₁		X		X		X
LIMOGES	X	X	X	X			X	-	-	-	-		X
LYON	X	X	X	X	X* ₁₂			X			X		X
MONTPELLIER	X	X	X	X	* ₁₃		X		X	-	-		X
NANCY METZ	X	X	X	X	X			X		X* _{23bis}	-		X
NANTES	X	X	X	X	X* ₁₄		X	-	-	-	-		X
NICE	X	X	X	X* ₁₅	X			-	-		X		X
ORLEANS	X	-* ₁₆	X	X	X	X* _{16bis}		-	-	-	-		X
PARIS	X	X	X	X	X* ₁₇	X* ₁₇	X		X		X		X
POITIERS	X	-* ₁₈	X	X	X			-	-	-	-		X
REIMS	X	X	X	X	X* ₁₉	X* ₁₉		X* _{19bis}		X* _{23bis}	-		X
RENNES	X	X	X	X	X* ₂₀	X* ₂₀	X* ₂₀		X	-	-		X
La Réunion * ₂₁	X	X	X	X	X			X		X	X		X
ROUEN	X	-* ₂₂	X	X	X	X* _{22bis}		-	-	-	-		X
STRASBOURG	X	X	X	X	X* ₂₃			X* _{23bis}		X* _{23bis}	-		X
TOULOUSE	X	X	X	X	X			-	-		X		X
VERSAILLES	X	-	X	X	-	-	-	X* ₂₄	X	X* _{24bis}	X		X

***1 Dans l'académie d'Aix-Marseille**, pour le DE de psychomotricien ¼ des places sont réservées aux sortants d'une PACES validée.

***1bis** pour la formation de manipulateur en électroradiologie médicale DE accessible après PACES et DTS accessible directement après le bac.

***2 Dans l'académie d'Amiens**, précision pour kinésithérapie : recrutement à l' IFMK après une année de PACES ou une 1^{ère} année de STAPS . les étudiants retenus pour entrer en 1ère année doivent s'acquitter de frais d'inscription auprès de l'IFMK ainsi qu'auprès de l'IUP Ingénierie de la santé, filière Masso-kinésithérapie. Cette double inscription leur permettra à l'issue de leur cursus d'obtenir un diplôme du Ministère de la Santé (D.E. de Masseur-kinésithérapeute) ainsi qu'un diplôme de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur de Maîtrise (Bac+4), soit, dans le cursus LMD, la 1ère année de Master.

***3 Dans l'académie de Bordeaux**, un 5^e concours paramédical est accessible après la PACES : pédicurie-podologie. (A savoir : Le 1^{er} semestre de la PACES est commun à l'année préparatoire aux concours paramédicaux de Bordeaux Segalen),

***3bis** 3 instituts préparent le DE masseur-kinésithérapeute : l'IFMK CHU Bordeaux (33) et l'IFMK-IFPS de Dax (40) recrutant après la PACES de l'Université BordeauxSegalen et l'IFMK IRFSS Croix rouge française à Bègles (33) recrutant après un concours ouvert aux bacheliers et terminales S,

***3ter** concours pour manipulateur en électroradiologie médicale : un après la PACES et un concours d'entrée ouvert aux bacheliers et terminales.

***4 Dans l'académie de Caen**, à l'issue de la 1ère année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Rennes I.

***5 Dans l'académie de Clermont Ferrand**, les kinés sont recrutés sur concours à bac + 1, mais à l'issue d'une année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie (APEMK) qui leur est propre.

***6 Dans l'académie de Corse** les universités partenaires qui accueillent les étudiants en 2^{ème} année de médecine, odontologie sont les universités René Descartes PARIS 5, Sophia Antipolis NICE et AIX MARSEILLE 2 ; et Paris Baudelocque pour la 2^{ème} année de sage-femmes

***7 Dans l'académie de Créteil**, à l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation (ENKRE de ST MAURICE) inscription à partir d'une 1^{ère} année universitaire validée dans une des 8 UFR médicales ou STAPS ayant passé convention avec l'ENKRE (Paris VII XI XII XIII)

***7bis** il existe aussi une formation de masseur kinésithérapeute dont l'admission s'effectue sur concours ouvert aux élèves de Terminale, dispensée par le CEERRF (Centre privé européen d'enseignement en rééducation et en réadaptation fonctionnelle) de Saint-Denis

***7ter** l'institut de formation en ergothérapie de l'Université Paris-Est Créteil (U-pec) dispose de 16 places pour les étudiants de PACES ,3 places pour les L1 STAPS, 2 places pour les L1 SVT(conditions : être étudiant à l'U-pec et avoir validé sa 1^{ère} année)

***8 Dans l'académie de Dijon**, à l'issue de la 1ère année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Clermont-Ferrand , Lyon, Nancy ou Strasbourg.

cf*23bis 6 places en ergothérapie et 5 places en psychomotricité avec l'institut de Mulhouse

***9 Dans l'académie de Guadeloupe Guyane Martinique** l'Université des Antilles et de la Guyane assure uniquement la PACES, elle a un accord avec l'université Bordeaux 2 pour la médecine (77 étudiants) et l'odontologie (7 étudiants), ainsi qu'avec les écoles d'ergothérapeute (5 places) et de psychomotricien (5 places) de Bordeaux ; il existe une école de sages-femmes et une école de masseur-kiné à la Martinique.

***10 Dans l'académie de Grenoble**, les études d'odontologie se déroulent à Lyon (Lyon 1). La formation de kinésithérapeute est assurée dans le cadre de l'école de kinésithérapie du centre hospitalier régional universitaire de Grenoble ; passage par la PACES ou une première année de licence STAPS ou Sciences et technologies (parcours biologie, sciences de la vie et de la terre ou chimie-biologie) à l'Université Joseph Fourier (sites de Grenoble et de Valence) ; pour l'université de Savoie, première année de licence STAPS, ou Sciences et technologies mention sciences de la vie. Les études d'ergothérapie se déroulent à Lyon à l'ISTR institut des sciences et techniques de la réadaptation. La formation de manipulateur est assurée dans le cadre de l'école de Manipulateurs en électroradiologie médicale du centre hospitalier régional universitaire de Grenoble ; passage par la PACES ou une première année de licence Sciences et technologies (parcours à dominante biologie, informatique ou physique) ou licence STAPS à l'Université Joseph Fourier.

***11 Dans l'académie de Lille**, 2 voies possibles : pour les 2 instituts de masso-kinésithérapie de LILLE, PACES ou 1ère année de licence STAPS et formation complémentaire propre à la kinésithérapie suivie en même temps. La sélection s'appuie à 50 % sur les résultats au concours de PACES et à 50 % sur ceux de la formation complémentaire. Pour l'institut de masso-kinésithérapie de BERCK SUR MER, le recrutement se fait sur concours ouvert aux élèves de terminale.

***12 Dans l'académie de Lyon**, il y a trois centres de formation au DE de masseur-kinésithérapeute :

- Institut des sciences et techniques de la réadaptation (ISTR) - Université Claude Bernard Lyon 1 (69) : accès après la PACES (concours de médecine) effectuée dans l'une des 2 UFR de médecine de l'université Lyon1.

- Institut de formation en massokinésithérapie Saint Michel de Saint Étienne (42), établissement privé : accès après la PACES (concours de médecine) effectuée à la faculté de médecine de Saint Etienne et une "année préparatoire" assurée en parallèle par l'Institut. La sélection s'appuie à 50 % sur les résultats au concours de PACES et à 50 % sur l'évaluation de "l'année préparatoire".

- Institut de formation en massokinésithérapie pour déficient de la vue, Villeurbanne (69), réservé aux handicapés visuels : accès sur dossier.

***13 Dans l'académie de Montpellier**, l'intégration de kiné dans la Paces se fera à partir de 2015.

***14 Dans l'académie de Nantes**, il existe deux formations au DE de masseur kinésithérapeute, celle de Nantes procède au mode d'admission par concours post-bac, celle de Laval utilise deux modes d'admission : concours post bac et après une PACES.

***15 Dans l'académie de Nice**, les élèves admis en pharmacie poursuivent leurs études à Marseille.

***16 Dans l'académie d'Orléans**, à l'issue de la 1ère année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Nantes, Clermont-Ferrand I, Rennes I et Montpellier I.

***16 bis** admission à l'institut de masso-kinésithérapie d'Orléans : de l'Université de Tours, en Licence 1 Santé (en choisissant l'option médecine) de l'UFR de Médecine : 63 places sont réservées à cette filière, de l'Université de Tours, en Licence 1 de biologie-biochimie de l'UFR Sciences : 6 places sont réservées de l'Université d'Orléans, en licence 1 de biologie-biochimie de l'UFR Sciences : 6 places sont réservées, et de l'Université d'Orléans, en licence 1 de l'UFR STAPS : 15 places sont réservées.

***17 Dans l'académie de Paris**, l'ADERF (école de kinésithérapie) recrute pour la moitié de la promotion, à partir des PACES des UFR de Paris V et Paris VI. L'institut en masso-kinésithérapie de l' Assistance publique de l'Hôpital de la Salpêtrière recrute après Paces (par convention avec René Descartes (Paris V) Pierre et Marie Curie (Paris VI) et Paris-EST Créteil Val-de-Marne (Paris XII)) et après Staps (par convention avec René Descartes (Paris V) et Paris-EST Créteil Val-de-Marne (Paris XII)).

***18 Dans l'académie de Poitiers**, à l'issue de la 1ère année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Nantes ou à Bordeaux.

***19 Dans l'académie de Reims** Recrutement à l'institut de kinésithérapie après une année de PACES ou une 1^{ère} année de STAPS. Médecine : Obligation de réaliser une pré-inscription auprès de l'IFMK en avril. Se classer lors du concours de fin de 1^{re} année de Médecine à la Faculté de Reims ; STAPS : suivre le cursus complémentaire mis en place préparant au concours d'entrée à l'IFMK. Se classer dans les 10 premiers lors de ce concours et valider sa L1 STAPS ; Statistiques d'admission : 40 places (en 2010-2011 réparties comme suit : 30 issus de la PACES et 10 STAPS

***19bis** 10 places à l'issue de la PACES pour entrer à l'institut de formation en ergothérapie de Nancy (partenariat avec l'université de Reims Champagne Ardenne)

cf*23bis 5 places en psychomotricité avec l'institut de Mulhouse

***20 Dans l'académie de Rennes** l'IFPEK (Institut de formation en kinésithérapie) modifie progressivement son recrutement. Pour la rentrée 2013, le concours de recrutement « traditionnel » post bac est maintenu pour 28 places ; s'y ajoute la possibilité d'accéder à l'école pour des étudiants inscrits en 1^{er} année d'une licence STAPS à l'université de Bretagne occidentale (12 places) ou à l'université Rennes 2 (24 places), ou en PACES (20 places) à l'UBO seulement (en l'attente d'un accord avec Rennes 1). Pour la rentrée 2014, le recrutement direct sur concours disparaîtra, l'admission à l'école de kiné de Rennes sera uniquement ouverte à des étudiants inscrits en PACES (Rennes ou Brest), en STAPS (Rennes ou Brest) et peut-être biologie. Enfin, une école de masso-kinésithérapie devrait ouvrir ses portes à Brest à la rentrée 2013. Le recrutement s'adapterait au nouveau format des études de kiné : 20 places seraient ouvertes aux candidats issus d'une PACES suivie à l'UBO, 5 places pour les candidats en L1 STAPS à l'UBO et 5 places pour les candidats en L1 STAPS à l'université Rennes 2. Infos : www.ifpek.org

***21 Dans l'académie de La Réunion** PACES médecine : Les 1^{ère} et 2^{ème} années de médecine s'effectuent à La Réunion ; PACES sages-femmes : à l'école de sages-femmes de Saint Denis de la Réunion ; pour ergothérapie : à l'IRFE (Institut régional de formation en ergothérapie) de Saint-Denis après PACES ou L1 STAPS ; pour psychomotricité à l'Institut régional de formation en psychomotricité à Saint-Pierre après Bac S ou PACES.

***22 Dans l'académie de Rouen** à l'issue de la 1^{ère} année (PACES), les étudiants admis et choisissant l'odontologie sont affectés à Lille, Reims, et Paris ; répartition décidée par le ministère et donc pouvant varier d'une année sur l'autre.

***22bis** concernant l'IFMK de Rouen : possibilité pour les L3 STAPS de postuler pour un accès en 2^{ème} année à l'institut (une place chaque année) à condition de passer un examen de passage en juin (inscriptions avant le 14 février en 2013 – épreuves les 4 et 5 juin 2013). L'IFMK a précisé qu'il n'y a pas eu de succès depuis que c'est organisé pour les L3. Les seuls admis ont été pédicure-podologues, ergothérapeutes et 1 technicien de laboratoire.

***23 Dans l'académie de Strasbourg** Les candidats doivent suivre le cursus de PACES ainsi qu'un module spécifique de masso-kinésithérapie à l'Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie (IFMK). Le classement sur la liste de PCEMK1 (masso-kinésithérapie) s'établit sur la base des notes obtenues aux épreuves du PACES (pondérées par des coefficients spécifiques à la filière de masso-kinésithérapie) et à l'épreuve portant sur le programme du module spécifique.

***23bis** A la rentrée 2012 se sont ouvertes une formation de psychomotricien et une formation d'ergothérapeute à Mulhouse avec un recrutement Grand Est. Admission : pour la première formation, 5 places offertes par région : Alsace (Strasbourg), Bourgogne (Dijon), Champagne-Ardenne (Reims) Franche-Comté (Besançon), et Lorraine (Nancy-Metz) donc 25 en tout, pour les étudiants de 1^{ère} année de PACES ayant suivi le module « Rééducation » et pour la deuxième –ergo-, 8 places en Alsace, 6 en Bourgogne et 6 en Franche-Comté et donc 20 en tout, pour les étudiants de 1^{ère} année de PACES ayant suivi le même module. Au 1^{er} semestre les enseignements sont communs avec la PACES (1^{re} année commune aux études de santé). Au 2^e semestre des enseignements communs et spécifiques pour ce concours. Etablissement : Pôle interrégional de formation aux métiers de la santé – Centre hospitalier de Mulhouse 2, rue du Dr Léon Mangeney BP 1370 68070 Mulhouse 03.89.64.82.60

***24 Dans l'académie de Versailles** L'institut de formation en ergothérapie du Centre hospitalier intercommunal de Meulan-les Mureaux (78) a signé une convention avec l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines pour intégrer 3 étudiants issus de PACES.

***24bis** L'institut de formation en psychomotricité du Centre hospitalier intercommunal de Meulan-les Mureaux (78) a signé une convention avec l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines pour intégrer 3 étudiants issus de PACES.

(Enquête Dronisep Rennes – service documentation - novembre 2012)